

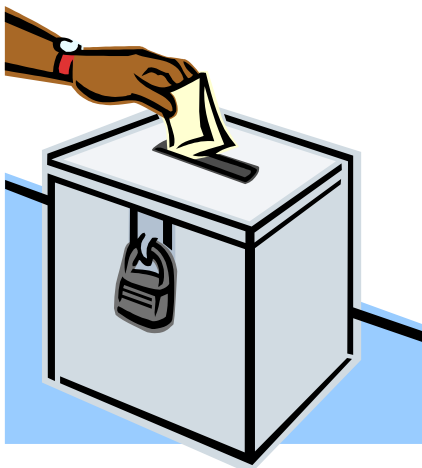


## Élections à Sainte-Pétronille

Il y aura donc élections à Sainte-Pétronille pour combler le poste #5 de conseiller municipal. Mme Lison Berthiaume de la rue de l'Église et M Érik Gelly de la rue Marie-Anne ont décidé de se présenter.

Le vote par anticipation aura lieu le 12 octobre 2014 de 12 h à 20 h à la Mairie (3, chemin de l'Église) et l'élection se tiendra le 19 octobre de 10 h à 20 h au centre communautaire Raoul-Dandurand (104, chemin du Bout-de-l'Île).

Jean-François Labbé  
Président d'élection



## Coyotes à l'Île d'Orléans ...

De plus en plus d'informations circulent sur la présence de coyotes à l'Île d'Orléans. À Sainte-Pétronille, on expliquerait ainsi la disparition de plusieurs chats depuis quelques mois. Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a été informé de la situation.

Pour votre information, voici quelques observations recueillies sur Internet.

### Situation des populations

La présence des coyotes au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick est toute récente. Et à cause de leur grande capacité d'adaptation à différentes conditions de vie, leur nombre continue de s'accroître.



### Rapports avec les humains

Bien peu de personnes peuvent se vanter d'avoir aperçu un coyote dans son milieu naturel. De tempérament craintif, il fuit habituellement les humains. Parfois cependant, durant un hiver rigoureux où la nourriture se fait rare, il s'enhardit et s'approche des bâtiments de ferme, en particulier du poulailler, pour y tenter une rapine. Si la nécessité l'impose, il se contentera de fouiller dans les déchets.

Même si le coyote ne s'est jamais attaqué aux humains, sa réputation a toujours été controversée. D'une part, les écologistes

considèrent qu'il joue un rôle utile dans l'équilibre naturel, tandis que les trappeurs le convoitent pour la qualité de sa fourrure. Pour leur part, les fermiers craignent sa présence près des bâtiments de ferme tandis que les chasseurs de chevreuils le voient comme un compétiteur.

Comment décourager un coyote de s'aventurer dans les zones résidentielles et éviter les conflits?

Les coyotes se sont bien adaptés à la proximité des humains. Ce sont généralement des animaux timides qui préféreraient éviter toute confrontation avec les gens. Parfois, il arrive qu'ils s'aventurent dans des zones résidentielles où ils peuvent entrer en conflit avec des animaux domestiques, fouiller dans les poubelles, et devenir une source de préoccupation pour les résidents.

En règle générale, ils ne représentent pas une menace pour les êtres humains et jouent un rôle important dans l'écosystème. Toutefois, il est compréhensible que les résidents soient préoccupés par la présence de coyotes dans leur voisinage.

Afin de pouvoir cohabiter avec eux, nous devons les comprendre et les respecter. La prévention reste le meilleur moyen de réduire les risques de conflit entre les coyotes et les autres animaux sauvages. Respectez les consignes suivantes autour de votre propriété et encouragez vos voisins à faire de même :

- Ne jamais nourrir les coyotes.
- Empêcher l'accès aux ordures.
- Garder les animaux domestiques à l'intérieur, particulièrement la nuit.

**La présence probable de coyotes sur notre territoire nous invite à redoubler de vigilance...**

Harold Noël  
Maire

## Le projet d'assainissement des eaux usées : Les développements de la dernière année ...

Suite du texte paru en septembre 2013 sous la plume de feu Marcel Laflamme et moi-même ...

En septembre 2013, on vous informait que la Municipalité devait revoir en profondeur le Projet d'assainissement des eaux usées du village. On présentait ainsi le nouveau scénario :

*"La responsabilité de l'assainissement des eaux usées serait désormais partagée entre les propriétaires et la Municipalité. Le nouveau scénario prévoit donc des installations privées sur chaque propriété en limitant les infrastructures municipales et leurs coûts d'opérations."*

En novembre dernier, les ingénieurs de la Municipalité déposaient donc un nouveau projet au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire :

Le système hybride consiste à récupérer les effluents des systèmes d'épuration privés pour les diriger vers un émissaire municipal aboutissant au fleuve sans traitement supplémentaire. Dans les faits, chacune des résidences collectées au réseau aurait leur propre installation de traitement secondaire avancé dont le rejet serait pris en charge par la Municipalité.

Quelques semaines plus tard, le MAMOT nous félicitait pour le projet original mais ajoutait qu'il fallait maintenant fournir un avis légal expliquant le nouvel encadrement législatif. On intervient maintenant dans deux juridictions privée et publique :

- Le Règlement Q-2, r.22 couvre les systèmes de résidences isolées alors que ;
- L'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement couvre les ouvrages municipaux d'assainissement.

En septembre dernier, l'analyse de l'argumentation légale transmise au Ministère de l'Environnement démontre bien la complexité de notre projet :

- Chacun des propriétaires d'un système de traitement privé raccordé au réseau nécessiterait une autorisation en vertu du Q2,r.22 ;
- La Municipalité, en récupérant les eaux usées traitées d'origine domestique serait dans l'obligation d'être rac-

cordée à une station d'épuration selon la LQE.

Afin de permettre la réalisation du système hybride, la Municipalité devrait donc adopter un règlement qui lui conférerait des responsabilités additionnelles pour encadrer les rejets et éviter la station d'épuration communautaire. Toutes ces démarches sujettes aux autorisations ministérielles.

La patience est de mise,

Harold Noël  
Maire

## Bibliothèque la Ressource

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre

- *Récit de table d'ici et d'ailleurs*, de Lysiane Gagnon
- *Juste une fois*, d'Alexandre Jardin
- *Aux portes de l'éternité*, (Le Siècle, tome 3), de Ken Follett
- *Trahie*, de Danielle Steel
- *Des amis si proches*, de Danielle Steel

Du côté des livres pour les jeunes :

- *Le grand livre de Lili B. Brown* (tomes 1 et 2), de Sally Rippin

### Merci

Merci à Mesdames Marthe Drouin et Josée Lanneville et à Monsieur Daniel Guilot, pour les livres qu'ils ont donnés à la bibliothèque.

### Rotation

La bibliothèque fera peau neuve cet l'automne avec une rotation des collections le 16 novembre. Des dizaines de nouveaux titres apparaîtront sur nos tablettes. Vous aurez l'occasion de venir bouquiner et faire de belles découvertes dans les romans et dans les documentaires.

### Halloween

En octobre, ne manquez pas d'amener à la bibliothèque vos petits sorciers, sorcières, fées et princesses pour voir les décorations d'Halloween et faire provision de friandises.

### Adresses courriel

Lors de votre prochaine visite à la biblio-

thèque, nous vous demanderons votre adresse de courrier électronique. De cette façon, nous pourrions plus facilement communiquer avec vous pour vous signaler l'arrivée de documents réservés, pour renouveler vos prêts ou pour vous signaler un retard.

Gilles Gallichan et Marie Blais pour  
l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

## Mesures d'urgences

Lors de la séance du conseil tenue le 3 septembre dernier, le document intitulé *Plan de mesures d'urgences* de la municipalité fut déposé. C'est avant tout un document d'intérêt administratif et légal. On y traite de mesures à adopter et d'organigrammes à consulter en cas de sinistre majeur. Cependant, la loi sur la sécurité civile au chapitre 4 section 3 paragraphe 55 recommande aux municipalités de diffuser des conseils sur les mesures de protection que les citoyens peuvent prendre lors d'un sinistre majeur ou mineur qui pourrait subvenir dans leur environnement.

C'est ainsi qu'en nous référant à la brochure émise par le Ministère *En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts ?*, nous avons cru bon d'émettre certaines recommandations qui vous seront transmises dans les prochaines publications du *Beaulieu*. Nous vous invitons à consulter cette publication qui se trouve sur le site de la sécurité publique sous la rubrique *Brochures*. La première recommandation choisie pour cette période de l'année porte sur les précautions à prendre en situation de grands vents souvent reliée aux ouragans qui remontent parfois la côte Est des États-Unis l'automne et qui se terminent dans les provinces de l'Atlantique en frôlant nos régions. En décembre nous reproduirons la section portant sur le verglas et les pannes de courant.



## En cas de vents violents

Les orages, les tempêtes d'hiver, les micro rafales et les tornades se caractérisent par des vents violents qui peuvent causer des dégâts importants et même des décès. Voici ce que vous pouvez faire pour vous protéger.

### SE PRÉPARER aux vents violents

- Ayez chez vous les articles essentiels pour vos besoins de première nécessité.
- Coupez et ramassez régulièrement les branches d'arbres sur votre terrain. Si vous avez des arbres à proximité de fils électriques, communiquez avec Hydro-Québec ou votre entreprise locale de distribution électrique.

### En cas d'alerte de vents violents

- Suivez les messages d'alerte météo à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Remisez ou attachez solidement tout ce que le vent pourrait emporter, comme les meubles de jardin, le barbecue, les pou-belles, les auvents ou l'abri temporaire pour l'auto.

## SI'IL Y A DES VENTS VIOLENTS

### Si vous êtes chez vous

- Réunissez les membres de votre famille en un lieu sûr, comme au sous-sol, et abritez-vous sous un meuble solide. Si votre domicile n'a pas de sous-sol, abritez-vous dans la salle de bain, un corridor, un garde-robe ou sous un meuble solide.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Évitez de prendre l'ascenseur si vous habitez un immeuble d'appartements.
- Évacuez votre maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent.

### Si vous êtes dehors

- Réfugiez-vous dans un bâtiment sûr dont le toit semble solide pour résister à la force du vent et au poids de la neige.
- Si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y a pas d'abri à proximité, cherchez refuge sous un viaduc, dans un fossé ou un repli de terrain. Couchez-vous face contre sol et protégez votre tête avec vos mains.
- Si votre auto est immobilisée sur la route durant une tempête de neige, ne sortez pas de votre véhicule. Entrouvrez une fenêtre lorsque vous faites tourner le moteur afin d'éviter l'intoxication au monoxyde de carbone.

## LORSQUE LES VENTS FAIBLISSENT

- Faites attention aux débris comme la tôle, le verre ou tout autre objet coupant.
- Ne touchez pas aux fils électriques par

terre ou qui pendent, car ils peuvent être sous tension. Communiquez avec Hydro-Québec ou votre entreprise locale de distribution électrique.

- N'entrez jamais dans un édifice endommagé par les vents.
- Soyez attentif à la qualité de l'eau potable, surtout après des pluies abondantes. En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre municipalité.

Extrait de la brochure « En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts ? », Gouvernement du Québec

## Fête de l'Halloween

Vous avez des instruments de musique ? Un tambour, un harmonica, des castagnettes ? Ce sera apprécié !

Pour la cinquième année, l'Halloween des petits à Sainte-Pétronille, avec parade et musique... Tout le monde fait partie de la fanfare. On chante *la sorcière qui mangeait des squelettes à la sauce vinaigre...*

À 2 heures de l'après-midi, dimanche le 2 novembre, beau temps, mauvais temps. Les bancs de la charrette, tirée par le tracteur, sont réservées aux tous-petits...

Itinéraire: départ au Quai de Sainte-Pétronille, près de la Goéliche. Ensuite, tournée dans la rue du Quai, puis la rue Gagnon et la rue Laflamme. Arrêts successifs pour solliciter les bonbons !

Hubert Beaudry  
418 828-2082



## Conférence: Un géologue à Sainte-Pétronille

Une chance rare se présente, à ne pas manquer: un géologue vient nous expliquer l'histoire de l'île d'Orléans telle qu'on peut la lire dans les roches sur les plages de l'île... Pourquoi ces strates rouges, verticales, tellement belles, sur la plage de Saint-Jean ? Pourquoi ces roches pliées et plissotées comme des crêpes, sur la pla-

ge de Sainte-Pétronille ? Et la faille Logan dans tout ça ? Y avait-il des dinosaures qui brouaient autrefois là où on cueille nos pommes ?

Mercredi soir, le 29 octobre 2014 à 19 h 30, à la salle du centre communautaire Raoul-Dandurand, le conférencier Olivier Rabeau, géologue, responsable du musée de géologie de l'Université Laval, vous entretiendra sur la géologie de l'île d'Orléans. Cette conférence est présentée en collaboration avec la municipalité de Sainte-Pétronille et de du réseau des bibliothèques de l'île.

Hubert Beaudry  
418 828-2082

## Merci Merci Merci

Les fêtes marquant les 140 ans de la municipalité se sont terminées officiellement le 30 septembre avec la clôture du volet artistique et de son remarquable circuit pédestre. C'est en tant qu'organisateur responsable des fêtes que je désire, avant tout, remercier notre maire, Harold Noël ainsi que Jean-François Labbé notre directeur général qui m'ont donné carte blanche pour mettre sur pied et organiser ces merveilleuses célébrations. J'ai tenu à ce que chaque volet qui a façonné et marqué la municipalité de Sainte-Pétronille soit célébré tout au long de l'été.

Pour débiter ces festivités, le pique-nique sous les pommiers en fleurs à la polyculture Plante, attirera plus de 150 personnes sous un soleil et une température exceptionnelle pour un 1<sup>er</sup> juin. Cette fête voulait souligner le volet agricole.

Le 24 juin suivit le volet artistique avec sa promenade tout autour du village, C'est plus de 30 œuvres, peintures, sculptures, photographies et textes poétiques que le promeneur pouvait découvrir jusqu'au 30 septembre.

Le volet musical ainsi que le volet social furent célébrés lors d'un grand rassemblement populaire tenu un soir de pleine lune en juillet dernier, sur le quai de Sainte-Pétronille. Au cours de cette soirée, les membres du « Chœur de l'île d'Orléans » nous ont offerts bénévolement un très beau récital constitué de plusieurs chansons du répertoire de Félix Leclerc. Également lors de cette soirée, il y eu lancement du livre de messieurs Robert Martel et Daniel Guillot ainsi qu'un hommage aux maires passés et présent. Un vin d'honneur fut offert à la population.



Finalement, le 9 août dernier, il y eut la célébration du volet patrimonial avec le parcours pédestre effectué tout au long du cœur du village avec, comme guide historique, monsieur Robert Martel. Le tout fut agrémenté de photos d'époque tirées des collections de messieurs Daniel Guillot et Yves-André Beaulé.

Pour toutes ces activités organisées et réussies, je tiens à remercier l'équipe qui a su si bien me seconder :

Dans l'équipe de la planification et de la réalisation : Messieurs Robert Martel, Daniel Laflamme, mesdames Violette Goulet, Claire Beaulé et Francine Grisé.

Dans l'équipe du lancement du livre : Messieurs Robert Martel, Daniel Guillot et madame Claire Pageau.

Dans le comité artistique : Mesdames Violette Goulet, Christine Vallée, Hélène Faber, Nicole Dubois et Louise Lasnier.

Je voudrais également remercier Madame Esther Charron qui accepta généreusement d'officier comme maître de cérémonie le soir du 12 juillet. Aussi tous les artistes qui ont accepté gracieusement de représenter leur composition tout au long du circuit pédestre et qui nous ont, par le fait même, enchanté par leurs créations artistiques et littéraires. Cela nous rappelait la grande époque où un cercle d'artistes, tels les Clarence Gagnon, Cohen Bremner, Walker et Wurtele se fréquentaient et s'inspiraient des charmes de notre village pour leurs compositions souvent avec la complicité bienfaisante des grandes familles mécènes du village soit les Dunn et les Porteous.

Aussi, un grand merci aux membres de la famille Plante de la Polyculture Plante pour leur accueil généreux lors du pique-nique sous leurs pommiers en fleurs ainsi qu'à la famille Spence de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans qui nous a permis de présenter tout au long de l'été un montage vidéo illustrant les différentes œuvres artistiques que l'on pouvait admirer lorsqu'on empruntait le parcours artistique pédestre.

Je veux remercier les familles de Lyne Sénéchal et Rudel Simard, d'Andrée Fiset et Christian Hébert qui ont généreusement accepté de faire le service du vin lors de la belle soirée du 12 juillet dernier ainsi que Josée Gaudet qui pour sa part a aidé au point de vente du livre dont c'était le lancement ce même soir.

Enfin un grand merci à la population qui

a su profiter de l'occasion et généreusement répondre à l'invitation en venant assister à ces diverses activités. Ensemble ils ont fraternisé et sont sans aucun doute repartis joyeux et fiers de faire partie de cette magnifique municipalité qu'est Ste-Pétronille.

*Yves-André Beaulé, conseiller municipal  
Responsable des fêtes du 140<sup>e</sup> anniversaire de Ste-Pétronille.*

## Présence d'animaux sauvages

En raison de la présence d'animaux sauvages près des résidences à Sainte-Pétronille, il est recommandé aux citoyens de garder à la maison leurs animaux domestiques. Plusieurs disparitions de chats ces derniers mois témoignent de la présence d'animaux tels que les coyotes.

À la fin octobre, en raison de cette situation, la Muniplaité va probablement procéder à du piégeage pour attraper les prédateurs. Encore une fois, il vous sera alors demandé de surveiller vos animaux domestiques afin qu'ils ne se fassent pas prendre dans les collets ou autres pièges installés par les trappeurs engagés par la Municipalité.

*Jean-François Labbé  
Directeur général / Secrétaire trésorier*

## Sacs de feuilles

Des sacs de feuilles biodégradables sont disponibles à la mairie près de la porte d'entrée. N'hésitez pas à vous en procurer.



## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **5 décembre 2014**.

## Entretien de la piste de ski de fond

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour effectuer l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers, c'est-à-dire couper les nouvelles branches obstruant le passage, réparer les pontceaux, niveler la neige, etc.

Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres.

Toute personne intéressée à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission à la mairie de la municipalité, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, GOA 4C0 et ce, avant 12 heures, le 25 novembre 2014. Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée préparatoire du Conseil.

*Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier*

